

Commissaire de Justice

Par **Valentine279**, le **02/05/2018** à **07:40**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir plus d'information sur le métier de commissaire de justice, si quelqu'un en sait plus. Je ne trouve quasiment rien dessus étant donné que c'est une nouvelle profession.

Valentine

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/05/2018** à **08:30**

Bonjour

C'est certes une nouvelle profession mais qui est le résultat de la fusion de deux professions : huissier de justice et commissaire priseur. Donc très vulgairement, il aura les fonctions de ces deux professions

J'ai trouvé cet article <https://www.efl.fr/actualites/affaires/themes-divers/details.html?ref=ui-56098e44-2976-4e4a-8e14-13367e31cd12>

Par **Valentine279**, le **02/05/2018** à **10:14**

D'accord merci beaucoup!

Par **guizmo2145**, le **02/05/2018** à **18:57**

Bonsoir Valentine,

Me destinant à cette profession, j'ai eu tout le loisir de me renseigner très longuement sur les changements qu'emporteront la création du commissaire de justice sur les deux professions initiales de commissaire priseur judiciaire et d'huissier de justice.

Tout d'abord, la formation se trouve regroupée (initialement, les huissiers étaient formés à l'école nationale de procédure tandis que les commissaires priseurs étaient formés par la chambre nationale des commissaires priseurs). D'ici peu, la formation changera au point

qu'une seule et même entité s'occupera des aspirants commissaires de justice.

Ensuite, sache que si tu as une préférence (huissier de justice / commissaire priseur), la distinction s'opérera toujours entre ces professionnels, il y aura simplement des commissaires de justice spécialisés en voies d'exécution quand d'autres seront spécialisés en arts et ventes mobilières.

Enfin, de prochains textes devraient venir établir de manière plus concrète les différentes modalités d'accès à la profession qui pour le moment restent confuses.

Bonne chance à toi.

Par **Valentine279**, le **02/05/2018** à **19:06**

D'accord merci pour ta réponse très complète.

J'ai une préférence pour huissier de justice donc pour l'instant les études ne changent pas?

Au niveau de la profession est ce que cette nouvelle réforme va vraiment tout changer ou finalement peu de changements?

Au niveau de l'insertion est ce qu'il va y avoir plus de difficultés pour trouver un stage et pour l'examen de fin d'études la difficulté restera la même?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/05/2018** à **07:42**

Bonjour

Un grand merci à guizmo pur ces précieuses informations.

Par **guizmo2145**, le **03/05/2018** à **09:47**

Bonjour,

Pour le moment le changement n'est pas encore fait mais si tu n'es, comme l'indique ton profil, qu'en première année de licence, il est fortement probable que des changements soient intervenus non pas dans le cursus classique qui prépare à toutes les professions juridiques (L1-M2) mais au niveau de la formation professionnelle.

Les optimistes voient dans cette transition vers une profession dite "de l'exécution" un fort potentiel en terme de diversité des tâches données à ces officiers public et ministériel / les pessimistes quant à eux sont plus dubitatifs, reprenant d'autres grands "bouleversements" annoncés et n'ayant pas eu l'impact vanté initialement. Peut-être donc la montagne accouchera d'une souris...

Sur la difficulté de trouver un stage ; je ne pense pas que cela ait une réelle influence, un statu quo saurait demeurer. Sur l'examen professionnel par contre, il est évident que sa

nature tout comme son contenu sont fondés à changer de par la mutation qu'offre cette nouvelle profession de commissaire de justice.

Par **Valentine279**, le **03/05/2018** à **10:12**

D'accord merci pour toutes ces informations!

Par **Hcallisarb**, le **04/05/2018** à **11:35**

Bonjour,

S'agissant de la formation pour devenir huissier de justice. Il faut être titulaire (au minimum d'un M1), puis effectué deux années de stage qui débouchent sur un examen final. Ma question est la suivante, faut-il passer un concours entre le M1 et le stage ou l'entrée à l'ENP n'est subordonnée qu'à l'obtention du stage ?

Merci

Par **guizmo2145**, le **04/05/2018** à **15:25**

Bonjour,

L'entrée à l'ENP n'est subordonnée qu'à l'obtention du stage Jordan Pouille.

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/06/2019** à **11:31**

Bonjour

Je permet de faire remonter ce sujet pour poster ce lien où tout est expliqué

<https://www.lemondedudroit.fr/institutions/56841-commissaire-justice-opportunite-se-reinventer.html>

Par **Yzah**, le **17/06/2019** à **19:39**

Merci pour cet article, c'est toujours intéressant de lire de la documentation sur les métiers juridiques.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2020** à **07:43**

Bonjour

Voici une petite vidéo qui explique la nouvelle profession de commissaire de justice
<https://www.youtube.com/watch?v=1sXYX5eV3f8>

Par **LouisDD**, le **17/06/2021** à **16:10**

Bonjour

Dans la lignée des fiches métiers qui se créées ci et là sur le forum (notamment celle sur l'ENM), je me demandais si Guizmo pouvait nous parler un peu plus de ce concours, peut être même de son admission au sein de la profession depuis le temps ?

Avis aux témoignages

A bientôt

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/06/2021** à **07:45**

Excellente idée Louis !

Cependant il me semble que le premier commissaire de justice seront formés en juillet 2022.
Je laisse Guizmo nous préciser tout cela.

Par **Sef**, le **02/09/2021** à **10:52**

Bonjour je souhaiterai savoir si selon vous il est nécessaire de prendre une prépa pour préparer l'examen de commissaire de justice?

Autre question, comment se procure t-on les cours nécessaire à l'examen ?
Merci pour vos réponses.